

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 mars 2025 A 20 HEURES 30

Délibération n° 2025 03 17-02- FINANCES – Bilan de la politique de formation des élus.

Nombre de conseille	ers	Date de la convocation : 01/03/2025
En exercice :	33	
Présents :	25	Affichage de la convocation : 05/03/2025
Pouvoirs:	7	
Votants:	32	Affichage du compte rendu : 20/03/2025

Présents: Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Gerbert RAMBAUD, Safi BOUKACEM, Sylvie RAZY, Isabelle VIDAL, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Joao DA ROCHA (arrivée à la délibération n° 2), Véronique DUMAS, Roland BADOIL, Sylvère MATHIEU, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET, Brigitte REGISMOREAU.

Absents ayant remis pouvoir:

M Edouard WILLEMIN donne pouvoir à M Gerbert RAMBAUD M Jean-Pierre NEMOZ donne pouvoir à M Daniel MALOSSE Mme Fatima FERNI donne pouvoir à M Daniel JULLIEN Mme Sandrine ARNAUD donne pouvoir à Anne Lanson

Mme Aline DURAND donne pouvoir à Stéphane Gillet. M Christian NEUVILLE donne pouvoir à M Safi BOUKACEM Mme Chantal ROCHE donne pouvoir à M Henri COQUARD

Absents ou excusés :

Mme Chantal BERTHILLON

Mme Béatrice DUMORTIER est élue secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales).

L'article L.2123-12 du code général des collectivités territoriales (CGCT) dispose que les membres d'un conseil municipal ont droit à une formation adaptée à leurs fonctions.

Lors de sa séance du 21 septembre 2020, le conseil a fixé l'enveloppe dédiée à la formation des élu.es à 3 000 €.

Chaque année, « un tableau récapitulant les actions de formation des élus financées par la commune est annexé au compte administratif. Il donne lieu à un débat annuel sur la formation des membres du conseil municipal ».

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,
Dont le résultat est le suivant :

32 suffrages exprimés : 32 voix Pour
UNANIMITÉ des suffrages exprimés

PREND ACTE du bilan annuel 2024 de formations des élus de la commune

Budget 2024	Actions de formation financées par la commune
3 000 €	Néant

Rendue exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le

et de la publication en mairie le

21.03.2025 La secrétaire Béatrice DUMORTIER Pour copie certifiée conforme

Au registre des délibérations

Le Maire

Daniel JULLIEN

Accusé de réception en préfecture

069-200047785-20250317-2025031702_02-DE

Reçu le 21/03/2025

Page 1